

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 5: SIA spécial, no 1, 1972: Travaux à l'étranger

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8.4 Comparaison budgétaire pour 1971

	Budget 1971	Résultat au 31 décembre 1971
Recettes	Fr.	Fr.
Résultat cotisations	47 000.—	48 651.50
Résultat vente de normes	30 000.—	26 752.55
Formation continue	5 000.—	4 400.—
Prestations secrétariat	6 500.—	4 455.—
Caisse maladie	7 500.—	13 848.70
Série de prix	4 500.—	9 187.85
Maison SIA	6 800.—	6 800.—
Produits divers	750.—	1 648.30
Report bénéfice 1970		400.95
	108 050.—	116 144.25
Dépenses		
Appointements et charges sociales	51 000.—	43 723.70
Loyer et charges	9 000.—	7 644.30
Frais de bureau	15 000.—	14 961.—
Frais d'organes	5 000.—	4 579.95
Honoraires	2 000.—	3 350.—
Autres charges administration	13 000.—	8 872.60
Groupe des architectes	1 000.—	970.30
Groupe des ingénieurs	750.—	118.10
Frais délégués et membres commissions	500.—	627.80
Subsides, prix et bourses	3 000.—	2 950.—
Amortissements	2 500.—	4 310.—
Fonds Maison SIA	3 300.—	3 300.—
Information interne et externe	2 000.—	5 060.—
Dotations à comptes de provisions et réserve	—.—	15 000.—
	108 050.—	115 467.15
Virement à capital		677.10
		116 144.25

8.5 Rapport de vérification des comptes pour 1971

Monsieur le Président et Messieurs,
Exécutant le mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1971, nous avons procédé, le jeudi 17 février 1972, à l'examen des comptes de la SVIA pour 1971.

Nous relevons d'emblée que cette année aussi le bilan et les comptes d'exploitation ont été soumis à la Fiduciaire des arts et métiers qui a procédé à un remaniement de ces derniers. Les comptes qui, précédemment, étaient groupés dans un « Compte de pertes et profits » le sont maintenant dans un « Compte d'exploitation », alors que le « Compte de pertes et profits » reflète les pertes ou les profits réels, en l'occurrence un résultat positif net de Fr. 5677.10. Cette manière de faire nous paraît en effet être plus claire.

L'augmentation de la provision pour les fêtes du centenaire et l'augmentation de la provision pour prix et bourses de Fr. 5000 chacune sont sans aucun doute justifiées ainsi que la création d'un fonds de réserve de Fr. 5000.

Les comptes, tenus par M^{me} M.-C. Bonhôte, secrétaire, nous ont été présentés par elle-même. Nous tenons à relever que la comptabilité est tenue de façon exacte, logique et claire, et nous en savons gré à M^{me} Bonhôte.

Les postes du bilan, du compte d'exploitation et du compte de pertes et profits ont été contrôlés. Les écritures sont conformes aux pièces comptables présentées.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

- 1) d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- 2) de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
- 3) de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

Les vérificateurs : C. LUINI, ingénieur civil
I. STREBEL, architecte

8.6 Budget 1972

RECETTES	Fr.
Résultat cotisations	60 000.—
Résultat vente de normes	27 000.—
Formation continue	6 000.—
Prestations secrétariat	5 000.—
Caisse maladie	16 000.—
Produits divers	2 000.—
	<u>116 000.—</u>

DÉPENSES

	Fr.
Appointements	50 000.—
Loyer et charges	8 000.—
Frais de bureau	16 000.—
Frais d'organes	7 000.—
Honoraires	3 500.—
Autres charges administration	11 000.—
Groupe des architectes	1 000.—
Groupe des ingénieurs	1 000.—
Frais délégués et membres commissions	1 000.—
Subsides, prix et bourses	6 000.—
Amortissement	4 000.—
Information	6 500.—
Fonds de réserve	1 000.—
	<u>116 000.—</u>

Bibliographie

Entwicklung der modernen Regelungstechnik, par Klaus Röntrop. Editions R. Oldenbourg, Munich et Vienne, 1971. — Un volume 15×23 cm, 295 pages, 51 figures. Prix, relié, 52.— DM.

Après avoir été assistant scientifique de la chaire de la technique du réglage de l'Université d'Erlangen, l'auteur travaille actuellement dans l'industrie.

Une première partie de l'ouvrage est consacrée à un historique de la technique du réglage de 1800 à 1965. L'auteur rappelle les premiers dispositifs de réglage de la vitesse des machines à vapeur et montre que si l'invention du régulateur à boules est antérieure à James Watt, celui-ci a eu le grand mérite d'avoir été le premier à reconnaître l'importance de cet appareil et à en généraliser l'emploi. Il est intéressant de lire comment apparurent les dispositifs de réglage de pression, de température, de niveau d'eau, puis l'analyse des circuits de régulation, l'introduction d'asservissements et de systèmes à réaction. Les premiers régulateurs de grandeurs électriques sont apparus dès 1885 et c'est dès 1891 que l'on aborda les problèmes de réglage de puissance. Jusqu'au début de ce siècle, la technique du réglage était encore fondée sur l'empirisme et sur le talent et l'intuition des inventeurs. Ce n'est que plus tard que l'on développa le traitement mathématique des problèmes de régulation.

Dans la seconde partie, l'auteur traite une série de chapitres particuliers de la technique de la régulation. Il passe en revue les questions de stabilité dynamique, de critères de stabilité, d'amplification, d'application des transformations mathématiques, de l'emploi des calculatrices analogiques et numériques, de la régulation proportionnelle, des régulations par intégration et par dérivation, des régulations directes et indirectes, de la régulation en cascade, des régulations convergentes, de l'optimisation. Il donne ainsi une image complète et condensée de son sujet.

Cet ouvrage offre en outre une très riche documentation comprenant près de 800 références de publications diverses, livres, articles de revues, comptes rendus de congrès, etc.

Communications SVIA

Candidatures

M. Bolli Jean-François, ingénieur civil EPUL, diplômé en 1964.

Parrains : MM. R. Suter et M. A. Tappy.

M. Knecht Christian, ingénieur civil EPFL, diplômé en 1970.

Parrains : MM. G. Roubakine et P. Bisenz.

Assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972 à Lutry

Nos membres sont convoqués à la 97^e assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 24 mars 1972 à Lutry, à 17 h., dans la salle du Conseil communal du Château de Lutry.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1971
2. Rapport d'activité pour 1971
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes 1971
 - 3.2 Rapport des vérificateurs
 - 3.3 Budgets 1972 et 1973
 - 3.4 Cotisations 1973
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au comité de section
 - 4.2 Election du président de la SVIA
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
 - 4.4 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale sera suivie d'un exposé de M. U. Zürcher, secrétaire général de la SIA, sur le thème «La SIA vue par son secrétaire général».

A l'issue de cette réunion, la Municipalité de Lutry offrira aimablement à nos membres le verre de l'amitié au caveau du Château.

Un repas au Restaurant de l'Hôtel de Ville de Lutry suivra cette assemblée. Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion sont publiés dans le présent numéro du *Bulletin technique de la Suisse romande*, pages 87 sq.

Rédacteur: F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 7 et 8 des annonces

Informations diverses

HILSA, exposition internationale de chauffage, air et technique sanitaire

Zurich-Cerlikon, 17-25 mars 1972.

KUGLER SA

L'une des plus anciennes et importantes fabriques de robinetterie de Suisse, fondée en 1854, est à nouveau présente à cette exposition. Les hautes colonnes colorées caractérisent le stand de la maison KUGLER dès le premier coup d'œil.

Présentations pratiques

- « Raccords KSA » pour tube cuivre et nouvel appareil à faire les collerettes.
- « Iso-Plica », tube cuivre isolé avec nouvelle gaine isolante.
- « Protection DSA », séparateur micronique centrifuge des impuretés de l'eau pour les conduites, appareils ou robinetterie.
- Réducteur de pression « RNC-KSA », silencieux, à grand rendement, pour un confort maximum.

Nouveautés en robinetterie

- « Kuglostat-Eurotherm », mélangeur thermostatique, à mécanisme interchangeable, modèle encastré compact, avec robinet incorporé avant le mélange des eaux.
- Nouvelle batterie de bain silencieuse, avec inverseur automatique pour douche-bain, goulot de bain mobile avec brise-jet interchangeable contre aérateur.
- Batteries verticales pour douches et pour bain/douche, installation rationnelle.
- Robinetterie de chauffage, de gaz et de laboratoires.

- Grand choix de poignées de robinetterie pour satisfaire les plus hautes exigences, s'adaptant sur toute la robinetterie Kugler.

KUGLER

Fonderie et robinetterie S.A.

La Jonction	Josefstrasse 129	Mattenhofstr. 33-33a
1211 Genève 8	8031 Zurich	3007 Berne
(022) 24 72 35	(01) 44 51 11	(031) 25 25 22

CIPAG SA, Vevey

Les principaux attraits du stand de cette entreprise spécialisée depuis plus de 40 ans dans la construction d'appareils thermiques seront sans conteste :

- la chaudière combinée CIPAG CSD, de 18 à 200 000 kcal/h, qui, en plus de ses avantages techniques exclusifs, présente une forme moderne particulièrement esthétique et très fonctionnelle ;
- la chaudière CIPAG CH à foyer surpressé, de 200 à 1 750 000 kcal/h, avec ou sans producteur d'eau chaude (chauffe-eau Module en acier inoxydable HWT) ;
- la nouvelle chaudière combinée CIPAG CSG à gaz, de 15 à 40 000 kcal/h, équipée d'un brûleur Multigaz ;
- l'échangeur combiné pour raccordement à un réseau de chauffage à distance, dès 50 000 kcal/h ;
- un choix de régulations de chauffage, munies des plus récents perfectionnements ;
- les producteurs d'eau chaude à mazout et à gaz, produisant 300 à 10 000 l/h à 60°C ;
- les boilers électriques, à gaz, à mazout, et combinés, de 8 à 5000 l et plus.

La visite du stand Cipag s'impose à tous ceux qui s'intéressent aux progrès réalisés dans le domaine du chauffage et de la production d'eau chaude.

Von Roll S.A., Gerlafingen

Tuyaux — Assainissement des immeubles

VON ROLL offre simultanément des conduites d'assainissement des immeubles en trois matériaux différents : le stand montre, outre quelques nouveautés, des combinaisons de tuyaux en fonte, en acier et en matière synthétique montées à côté de regards, de siphons de cour et d'écoulements universels. Le but du stand HILSA 72 est de faciliter avant tout les possibilités de dialogues techniques, mais il offre également un concours aux visiteurs et les heureux gagnants auront la possibilité de faire trois grands voyages. Les questions posées se rapportent aux problèmes techniques des matériaux, à la pose et au montage des tuyaux. Celui qui prendra le temps d'observer les textes et les objets y trouvera les réponses cachées sous une forme quelconque.

Nouvelle manufacture de cigarettes

Rinsoz & Ormond S.A.,

«En Fenil» — Commune de Corsier

(Voir photographie page couverture)

A la suite d'une étude comparative de l'ingénieur portant sur plusieurs solutions, une ossature métallique fut adoptée pour supporter à l'étage supérieur de cette fabrique la toiture plate de conception légère, le poids propre de la couverture n'atteignant que 20 kg/m², étanchéité et isolation comprises.

La surcharge de neige de 140 kg/m² et la couverture sont supportées par des toiles Holodeck 500. 1,0 mm de 4 m de portée livrées en longueurs de 12 m qui prennent appui sur des pannes triangulées de 12 m de portée et de 60 cm de hauteur. Dans certains locaux, la hauteur des pannes était limitée à 48 cm, ce qui a été rendu possible par l'adoption de poutrelles AJOUR.

Les pannes reposent elles-mêmes sur des poutres principales triangulées de 24, respectivement 36 m de portée, dont la hauteur uniforme est de 224 cm.

La stabilité horizontale de cette ossature est assurée par un contreventement général en toiture s'appuyant sur un cadre et des systèmes triangulés verticaux. Toutes les pièces ont été décapées au jet de sable en atelier et protégées contre la corrosion par deux couches de peinture à base de poudre de zinc.